

CHALLENGE GUY EPAUD

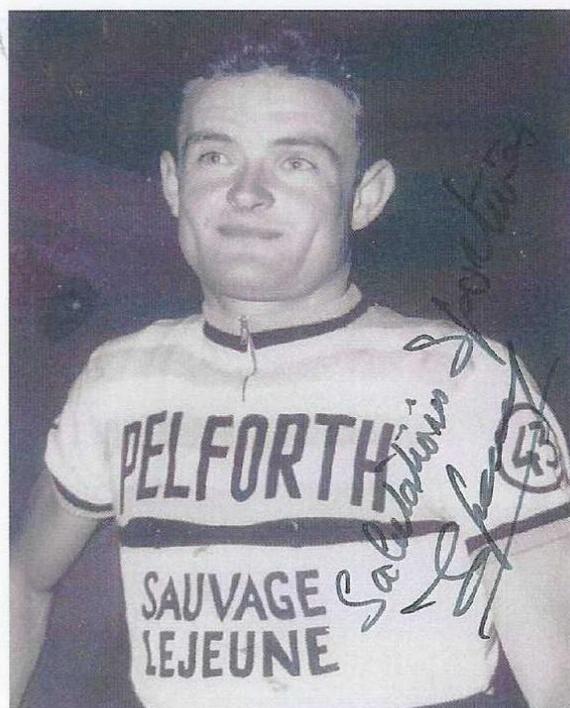
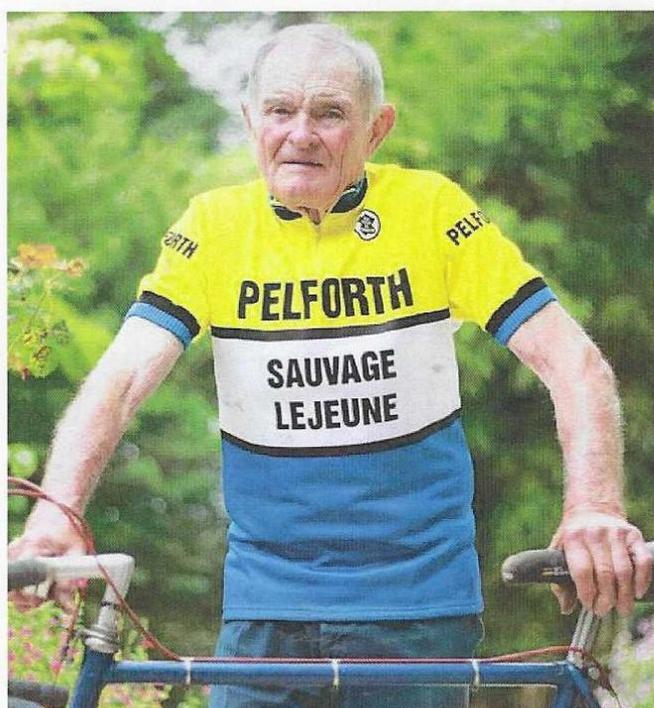
H A U T E



20 AVRIL 2024

- NATIONALE U19 -

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



St MARTIN DE COUX 17

- départ 14 heures -

44^{ème} édition du challenge Guy Epaud
comptant pour le challenge «Grand Arc Aquitaine»

Cette épreuve servira de support au Championnat U19
de CHARENTE MARITIME



RENSEIGNEMENTS

M. Maurice : 06 16 55 13 31

J-L. Rouzeau : 06 87 90 48 04 • jeanlouis.rouzeau@orange.fr



**MAMAN, LES HOMMES PARFAITS
EXISTENT-ILS ?**



**OUI MA CHÉRIE, ON LES
APPELLE « CYCLISTES »**

« CHALLENGE GUY EPAUD »

Un peu d'histoire:

*Pour la 4^{ème} fois de son histoire, vieille de 46 années, le “Challenge Guy Epaud” fera escale à **Saint Martin de Coux le 20 Avril 2024**. Cette épreuve fut créée en 1978, sous le nom de « **Tour du Canton de Montguyon** », par un groupe d'audacieux avec a leur tête André Berlureau, Rémy Chagnaud, Pierre Balateau, Gilbert Mathieu.*

C'était un pari risqué à l'époque ou le vélo était un peu dans le creux de la vague..... L'épreuve a survécu malgré toutes les vicissitudes que peu connaît une course cycliste, ceci en partie grâce au travail acharné d'André Berlureau, qui a donné beaucoup au cyclisme et à qui on doit rendre hommage pour sa pugnacité...

Cette course cycliste FFC ouverte à la catégorie U19, 1^{ère} & 2^{ème} année est classée "Epreuve Nationale" depuis quelques années maintenant.

Ceci en partie grâce a l'investissement de ses organisateurs, avec à leur tête Michel Maurice, successeur du regretté André Berlureau, ainsi qu'une une équipe de bénévoles, qui maintiennent cette belle course devenue une classique incontournable dans le milieu cycliste en Nouvelle Aquitaine, puisqu'elle est une des rares épreuves de ce type réservée aux jeunes pousses de notre cyclisme régional...

Alors pourquoi ce changement de nom?...

Hé bien tout simplement parce que depuis la nouvelle carte du Sud Saintonge il n'existe plus de canton de Montguyon, et que depuis plusieurs éditions nous ne faisons plus le tour des quatorze communes qui constituaient ce dernier...

*Donc après réflexion, les maîtres d'œuvre optèrent pour "**Challenge Guy Epaud**", ce qui de par la même occasion leur donnait l'opportunité de rendre un hommage a notre champion local l'ex-professionnel Guy Epaud.....*

Autrefois la course partait d'une commune et revenait dans cette dernière après avoir effectué une grande boucle passant dans les 14 villages du Canton de Montguyon, l'arrivée étant jugée à l'issue de quelques tours d'un circuit final.

Mais devant la complexité des dossiers et les contraintes administratives de toutes sortes, compliquant énormément la tâche des organisateurs, il fut décidé qu'elle se déroulerait en circuit fermé, sur la commune chargée de recevoir la course. Nous changeons de commune tous les ans. Ce qui fait que dans 14 éditions nous serons de retour à St Martin de Coux.....

Elle connut 2 années blanches (2020,2021) dues à la pandémie du « Covid 19 »...

PALMARÈS

1994	FLORENT BRARD	P B TOURS	72
1995	CYRIL BASTIERE	NAINTRE	96
1996	FRANCOIS DIEMUCH	MARMANDE	76
1997	ANTHONY MICHELET	ST FLORENT	120
1998	GAYLOR TOURNEUR	ST HILAIRE	75
1999	FRANCK HALOCHE	V C FOUGERE	64
2000	AURELIEN BONNETEAU	A V C LIBOURNE	59
2001	JULIEN VALLADE	U V COGNAC	85
2002	ADRIEN BRUSSON	P C HAUTE GARONNE	86
2003	ROMAIN DUVERGER	CYCLE POITEVIN	131
2004	KADRI BLED	P C HAUTE GARONNE	91
2005	AUGUSTIN DECOURT	V NAINTREINNE	99
2006	PIERRICK FORTE	V C ROCHEFORT	71
2007	YOANN SOULES	P GIRONDE	103
2008	DAMIEN BASTIEN	VELO NAINTRE	61
2009	ROMAIN GUILLEMOIS	C D GIRONDE	50
2010	KEVIN OUVRARD	U A LAROCHEFOUCAULD	62
2011	ALEXANDRE DELETANG	U C MARTIZAY	66
2012	FABIEN GRELLIE	VENDEE	83
2013	CLEMENT BARBEAU	POLE France BORDEAUX	73
2014	MARLON GAILLARD	V C LOUDUN	74
2015	JACQUES ABISROR	A C JAR	75
2016	VALENTIN FERRON	U V POITIERS	80
2017	MARTI BEAUSSIRE	VENDEE	95

	<i>2018</i>	<i>RETAILLEAU.V</i>	<i>75</i>
<i>2019</i>	<i>GIRARD .D</i>	<i>BRETAGNE</i>	<i>70</i>
<i>2022</i>	<i>GARCON.G</i>	<i>LOIRE-ATLANTIQUE</i>	<i>53</i>
<i>2023</i>	<i>SERRES. S</i>	<i>HAUTE-GARONNE</i>	<i>85</i>



*Arrivée du Challenge 2023 à Montguyon
1^{er} SERRE Samuel (Haute Garonne), 2^{ème} DAUGE Luck (CC Marmande)*



Tous les lauréats à Montguyon 2023

Description de l'épreuve de St Martin de Coux

Cette épreuve, se déroulera sur un circuit de 10,600 Kms à parcourir 12 fois, pour une distance totale de 127.200 Kms.

Le Meilleur Grimpeur, sera jugé en haut de la côte de "Chazelle" longue de 1km avec un passage à 9%.....

Le Meilleur sprinteur se disputera à chaque tour sur la ligne d'arrivée.

Routes moyennes avec un revêtement parfait.....

A partir du village « Le Maine du Bis » la route se retrace un peu : 2,70m, le revêtement est en bitume fraîchement refait.

- Lors de l'arrivée de l'épreuve les voitures suiveuses [dépannage et directeurs sportifs] seront déviées sur la droite à 350 mètres avant la ligne, et reviendront au parking coureur qui leur a été alloué avant le départ.

La déviation vous sera signalée par un panneau :« Déviation directeurs sportifs »Et vous serez guidés par des panneaux :« Parking coureurs »

- Ce parking n'étant pas très grand nous vous demandons d'être disciplinés et ordonnés pour vous ranger de façon à avoir de la place pour tous...

- Un panneau triangulaire rouge, sur la droite de la route indiquera le dernier KM [Flamme rouge]

- Les 500, 400, 300, 200 et 100 derniers mètres seront indiqués de la même façon sur des supports jaunes et noirs.

- Les plaques de N° de voiture des DS sont sujettes à 5€ de caution, donc il faudra nous les remettre et surtout en bon état, au risque de perdre 5€ !

RÈGLEMENT DU CHALLENGE GUY EPAUD

Article 1.

Organisation :

L'épreuve du Tour du canton de Montguyon est organisée par COMITE LIAISON -Cyclisme - Compétition (CLCC)

Mairie de La Genétouze, sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

Elle se dispute le 20Avril 2024.

Article2.

Type d'épreuve et Participation :

Journée en circuit. L'épreuve se dispute individuellement et est réservée aux compétiteurs de catégorie U19. Elle est inscrite au calendrier national. L'épreuve se Déroule sur un circuit de 10,200 Km à parcourir 12 fois ; soit: 127,200Km au total.

Article 3.

Permanence :

La permanence de départ se tiendra le samedi 20 avril à partir de 12h30 Mairie de Saint Martin de Coux

Deux dossards et une plaque de cadre seront attribués à chaque compétiteur.

Ces dossards ne doivent être ni pliés ni découpés sous peine de sanction.

Les véhicules de Club ayant au minimum 5 participants peuvent suivre la course.

Les responsables de clubs devront en faire la demande auprès du Président de Jury lors de la permanence. L'épreuve n'étant pas par équipe, le dépannage

Est un dépannage neutre pour tous les Véhicules.

Article 5.

Radio-Tour :

Les informations course sont fournies par Radio Amicale.

Des postes radios sont prévus pour les véhicules d'équipes qui souhaitent suivre la course.

Article 6 :

Classements annexes :

Un classement Meilleur Sprinteur aura lieu sur 11 sprints sur la ligne d'arrivée tous les tours sauf l'arrivée avec 5 points au 1^{er}, 3 points au 2^{ème} et 1 points au 3^{ème}.

Un classement Meilleur Grimpeur aura lieu en haut de la côte de « Chazelle » pendant les 12 tours de circuit.

Avec 5 points au 1^{er}, 3 points au 2^{ème} et 1 points au 3^{ème}.

En cas d'égalité au classement général de chaque classement, c'est le classement de l'épreuve qui départagera. (Art 2.3.33). Le classement par équipes s'établit par l'addition des trois meilleures places de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la meilleure des places obtenues par leurs trois premiers coureurs. (Art.2.3.39)

Article 7.

Antidopage :

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage aura lieu à la Mairie de St Martin de Coux.

Article 8.

Protocole : Seront remis au camion podium les bouquets.

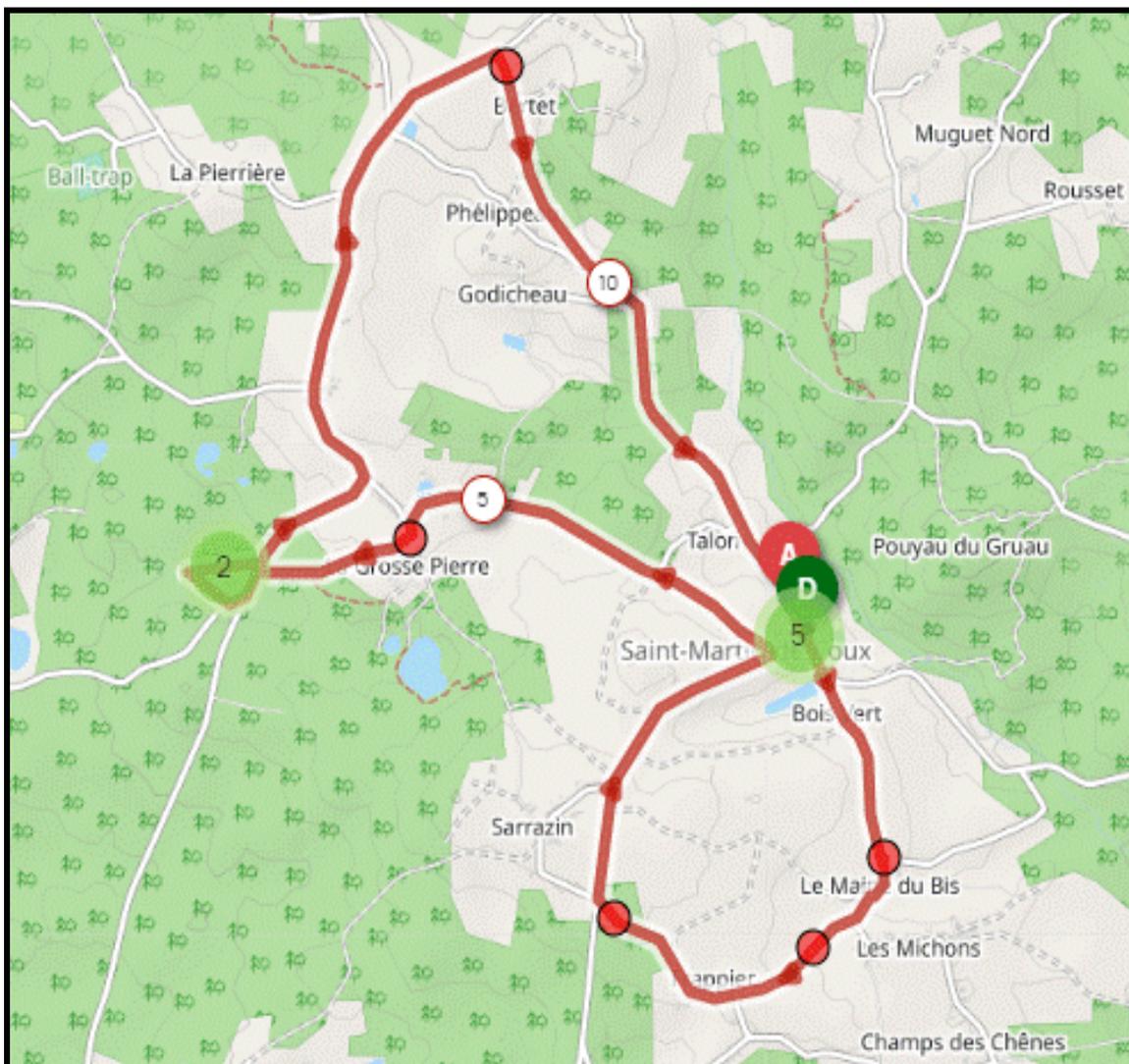
Les coureurs suivants devront se présenter pour le protocole à la salle des fêtes de St Martin de Coux.

1^{er} 2^{ème} 3^{ème} / 1^{er} Junior 1^{ère} année / Meilleur Grimpeur / Meilleur sprinter / Meilleure équipe.

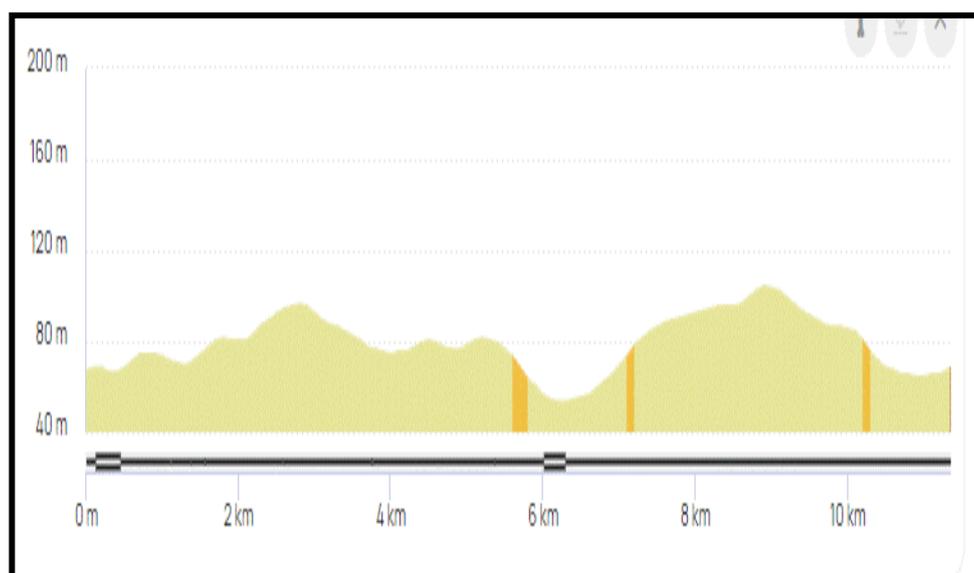
Article 9. Le règlement des pénalités FFC est le seul applicable.

Article10 Développement durable. L'organisateur demande à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) d'être éco-responsables et de ne pas jeter papiers, emballages ou tout autre détritrus dans la nature.

Une zone de ravitaillement sera mise en place sur le circuit, alors soyez sympas : utilisez la !!...



Circuit « Challenge Guy Epaud » 2024.



Profil du circuit

ORGANISE PAR:

*« Le comité de liaison pour la promotion du cyclisme
Et l'organisation de courses cyclistes
Dans la région de Montguyon
-Siège social La Genétouze 17360-*



Ils nous suivent, un grand merci à eux...



Commerçants
autrement



Commerçants
autrement

ANNOTATIONS :

**TU N'ARRÊTES PAS DE
FAIRE DU VELO
QUAND TU VIEILLIS**



**TU VIEILLIS
QUAND TU ARRÊTES DE
FAIRE DU VELO**